Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 30

Artikel: Le premier Tir fédéral, à Prilly
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194395

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-deuxième année. N° 30. Samedi 28 juillet 1894.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du 1er *janvier*, du 1er *avril*, du 1er *juillet* ou du 1er *octobre*.

Le premier Tir fédéral, à Prilly.

Beaucoup de personnes ignorent l'origine de nos tirs fédéraux, et elles seront sans doute fort surprises quand nous leur dirons que le premier de ces tirs, en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses, eut lieu à la ferme de l'ancien château de Prilly, près Lausanne, en 1819. Il est intéressant de rappeler le fait, à l'occasion de notre tir cantonal.

Voici ce que publiait à cette occasion la *Gazette de Lausanne :*

« Nous sommes autorisés à annoncer » que les préparatifs pour le tirage à la » carabine, autorisé par le Conseil d'E- » tat, et qui doit avoir lieu à la ferme » de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au » 15 mai courant, inclusivement, se » continuent avec la plus grande acti- » vité. On est déjà avisé que nombre » d'amateurs de nos Confédérés se ren- » dront à l'envi à cette réunion, où rien » ne sera négligé pour lui donner tout » l'agrément dont elle est susceptible. »

Quelques jours plus tard, le même journal disait :

« Les tireurs suivants ont obtenu les » premiers prix au tirage de Prilly, du » 10 au 15 courant : M. Blanchet, de » Lutry, celui de la cible verte; M. Ni- » collier, des Ormonts, celui de la cible » rouge ; M. Perroux, de Palézieux, » celui de la cible jaune; M. Schlitter, » de Berne, celui de la cible tournante. »

Il semble résulter de ce qui précède qu'il n'y avait que quatre cibles à ce premier tir fédéral.

En 1824, se fonda la Société suisse des carabiniers, et le tir fédéral fut régulièrement institué. Il se fit, cette année-là, à Aarau; puis à Bâle, en 1827; à Genève, en 1828; à Fribourg, en 1829; à Berne, en 1830; à Lucerne, en 1832; à Zurich, en 1834; à Lausanne, en 1836, etc., etc.

Chose curieuse à constater, le comité central de Lausanne remettait la bannière fédérale à celui de St-Gall, en 1838, et, en 1876, cette même bannière nous était rapportée à Lausanne par le comité de St-Gall, où le précédent tir avait eu lieu.

L'Yvorne, l'Aigle et le Villeneuve.

Il n'y a pas très longtemps, notre ami X. fêtait son anniversaire. Fait heureux : ce jour-là lui rappelait une date chère à son cœur. Deux ans auparavant, précisément le même jour, il avait donné son nom à une femme charmante, la jeune et ravissante demoiselle Y.

Notre ami célébrait donc, avec un ineffable bonheur, l'arrivée de son trentième printemps, en même temps que sa deuxième année bien sonnée de mariage.

En homme qui entend bien faire les choses, il avait voulu à cette occasion que tout le monde participât à cette double et bienheureuse réjouissance. Une charmante soirée, précédée d'un festin plus que somptueux, avait réuni chez lui la famille et tous les invités. En ma qualité d'intime de M. X., je n'avais pas été oublié.

Je ne vous décrirai pas ici tout le détail du menu, ni toutes les bonnes choses qui y figuraient, je me bornerai simplement à vous dire que le souper fut très gai, les dames charmantes et adorables, les mets délicieux, les vins exquis.

Cette partie de la soirée terminée, dames et messieurs passèrent au salon voisin où notre aimable amphitryon nous avait ménagé d'autres surprises.

Je m'apprêtai à aller rejoindre toute la compagnie, lorsque, au moment de tirer derrière moi la porte du salon, je crus entendre un vague bruit, un léger murmure, sorte de chuchotement, partant de la pièce que nous avions laissée déserte. J'écoutai. Plus de doute; c'était bien des voix, des paroles très distinctes même qui arrivaient à mes oreilles.

Sur l'immense table, autour de laquelle nous étions si gaîment assis tout à l'heure, au milieu de tous ces couverts, cette porcelaine, ce cristal, ces serviettes et de tout cet excédant de notre copieux festin, trois bouteilles d'*Yvorne*, d'*Aigle* et de *Villeneuve*, aux étiquettes richement décorées, revêtues encore de leurs resplendissants capuchons, faisaient entre elles un bout de causette.

* * *

Voici ce que je pus recueillir de cette intéressante conversation :

Bouteille d'Yvorne. — Mes sœurs! Maintenant que tout ce monde s'est retiré, bénissons le Ciel ou le hasard miraculeux, qui nous a fait échapper toutes trois à la destinée inévitable qui nous attendait là, sur cette table, cernées comme nous l'étions par d'insipides bavards. Puisse la Providence éloigner pour longtemps encore ces détestables tire-bouchons, constamment suspendus sur nos têtes comme autant d'épées de Damoclès!

Bouteilles d'Aigle et de Villeneuve, en chœur. — Bravo! et bien parlé, ma sœur, et plût au Ciel d'exaucer tous vos vœux! Mort aux tire-bouchons!

Bouteille d'Yvorne. — Du calme, un peu de calme! Que diriez-vous maintenant de la proposition que je viens vous faire de profiter de ces instants, courts peut-être, où nous sommes réunies seules ici, pour deviser un peu de nos petites affaires, de notre intérieur, etc., etc.?

Bouteille de Villeneuve. — Cette idée me plaît fort et si vous m'en croyez, mes sœurs, commençons tout de suite.

Bouteille d'Aigle. — Appuyé.

Bouteille d'Yvorne. — Et bien, si vous me le permettez, je commencerai; c'est du reste mon droit. Le précieux vin que je contiens est sans contredit le meilleur et le premier...

Bouteille de Villeneuve. — Oh! oh! pas si vite, point de hâbleries ici. Et le Villeneuve, qu'en faites-vous?...

Bouteille d'Aigle. — Allons, n'interrompons point, ma sœur, vous parlerez à votre tour.

Bouteille d'Yvorne. — Bien! Je disais donc que l'Yvorne est le meilleur et le premier vin du pays. Rien n'égale en effet le produit de ces verdoyants coteaux qui, des rives de la Grande-Eau, s'élèvent gracieusement jusqu'au pied du paisible et charmant village de Corbeyrier! Tout se trouve réuni dans ce délicieux nectar, et je vous défie de pouvoir me citer quelque chose qui puisse être comparé aux crus de la *Maison-Blanche*, du *Clos-du-Rocher* et du *Crosex-Grillé!*